

DEPARTEMENT  
de la HAUTE VIENNE  
Arrondissement de  
LIMOGES  
Canton de Saint-Yrieix-  
La-Perche  
**COMMUNE DE  
RILHAC-LASTOURS**

Nombre de Conseillers  
en exercice : 10  
présents : 10  
votants : 10  
procurations : 0

**OBJET** : demande de  
subvention au Conseil  
départemental

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit juin

Le : 28 juin 2018

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23/06/2018

**PRESENTS** : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ,  
Nathalie DESBORDES, Virginie GOURBAT, Aurélie RANOUIL  
Messieurs Jacques BARRY, Franck DEBORD, Sébastien FISSOT,  
Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET.

Secrétaire de séance : Franck DEBORD

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de travaux suivant :

- Pose de deux portes-fenêtres et deux fenêtres avec double vitrage  
à l'arrière, côté cour de la mairie.

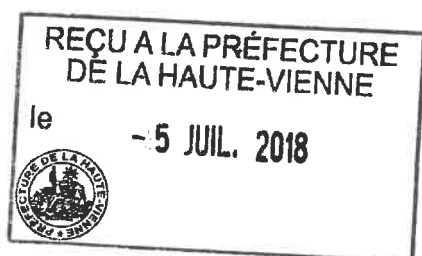
Il demande au Conseil de se prononcer, après en avoir délibéré,  
**ACCEPTÉ** le projet présenté par le Maire,  
**SOLLICITE** l'attribution d'une subvention du Conseil départemental.

Fait et délibéré, en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

Le Maire Jacques BARRY



DEPARTEMENT  
de la HAUTE VIENNE  
Arrondissement de  
LIMOGES  
Canton de Saint-Yrieix-  
La-Perche  
**COMMUNE DE  
RILHAC-LASTOURS**

Nombre de Conseillers  
en exercice : 10  
présents : 10  
votants : 10  
procurations : 0

OBJET : demande de  
subvention pour la  
réfection du mur  
d'enceinte du  
presbytère.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit juin

Le : 28 juin 2018

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23/06/2018

**PRESENTS** : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ,  
Nathalie DESBORDES, Virginie GOUBAT, Aurélie RANOUIL  
Messieurs Jacques BARRY, Franck DEBORD, Sébastien FISSOT,  
Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET.

Secrétaire de séance : Franck DEBORD

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de travaux suivant :

- Réfection du mur d'enceinte du presbytère dans le bourg de  
Rilhac.

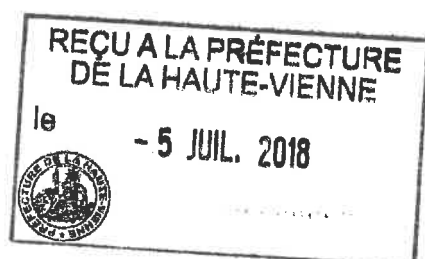
Il demande au Conseil de se prononcer, après en avoir délibéré,  
ACCEPTTE le projet présenté par le Maire,  
SOLLICITE l'attribution d'une subvention du Conseil départemental  
et à l'Etat dans le cadre de la DETR.

Fait et délibéré, en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

Le Maire Jacques BARRY



DEPARTEMENT  
de la HAUTE VIENNE  
Arrondissement de  
LIMOGES  
Canton de Saint-Yrieix-  
La-Perche  
**COMMUNE DE  
RILHAC-LASTOURS**

Nombre de Conseillers  
en exercice : 10  
présents : 10  
votants : 10  
procurations : 0

**OBJET** : demande de  
subvention pour la  
réfection du mur  
d'enceinte du  
presbytère.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit juin

Le : 28 juin 2018

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23/06/2018

**PRESENTS** : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ,  
Nathalie DESBORDES, Virginie GOURBAT, Aurélie RANOUIL  
Messieurs Jacques BARRY, Franck DEBORD, Sébastien FISSOT,  
Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET.

Secrétaire de séance : Franck DEBORD

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de travaux suivant :

- Réfection du mur d'enceinte du presbytère.

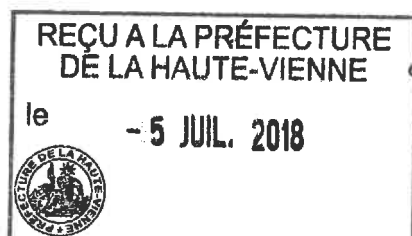
Il demande au Conseil de se prononcer, après en avoir délibéré,  
ACCEPTÉ le projet présenté par le Maire,  
SOLLICITE l'attribution d'une subvention du Conseil départemental  
et à l'Etat dans le cadre de la DETR.

Fait et délibéré, en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

Le Maire Jacques BARRY



DEPARTEMENT  
de la HAUTE VIENNE  
Arrondissement de  
LIMOGES  
Canton de Saint-Yrieix-  
La-Perche  
**COMMUNE DE  
RILHAC-LASTOURS**

Nombre de Conseillers  
en exercice : 10  
présents : 10  
votants : 10  
procurations : 0

**OBJET** : DM 1  
en M14

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit juin

Le : 28 juin 2018

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23/06/2018

**PRESENTS** : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ,  
Nathalie DESBORDES, Virginie GOURBAT, Aurélie RANOUIL  
Messieurs Jacques BARRY, Franck DEBORD, Sébastien FISSOT,  
Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET.

Secrétaire de séance : Franck DEBORD

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'une Décision Modificative est indispensable à l'exercice 2018 pour le budget communal afin de mandater « La Citoyenne Solaire » pour la redevance d'occupation de la toiture du garage communal par des panneaux solaires.

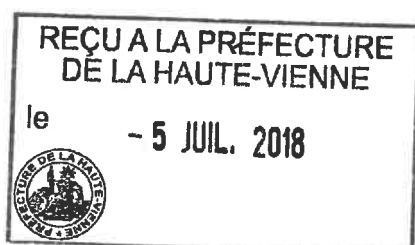
Il est nécessaire d'effectuer les opérations suivantes :  
Création du compte 261 en investissement dépenses +600 €  
Compte 21728 investissement dépenses -600 €

Le Conseil approuve les virements de crédits indiqués ci-dessus.  
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie

Le Maire, Jacques BARRY



DEPARTEMENT  
de la HAUTE VIENNE  
Arrondissement de  
LIMOGES  
Canton de Saint-Yrieix-  
La-Perche  
**COMMUNE DE  
RILHAC-LASTOURS**

Nombre de Conseillers  
en exercice : 10  
présents : 10  
votants : 10  
procurations : 0

OBJET :  
cotisation SPA  
2018

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit juin

Le : 28 juin 2018

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23/06/2018

**PRESENTS :** Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ,  
Nathalie DESBORDES, Virginie GOURBAT, Aurélie RANOUIL  
Messieurs Jacques BARRY, Franck DEBORD, Sébastien FISSOT,  
Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET.

Secrétaire de séance : Franck DEBORD

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le courrier de la Société  
Protectrice des Animaux au sujet de la cotisation 2018.

La contribution financière est fixée à 0,63 centime d'euro par habitant soit  
un montant dû de  $0,63 \text{ €} \times 375 \text{ habitants} = 236,25 \text{ €}$  pour l'année 2018.

Il demande au Conseil de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

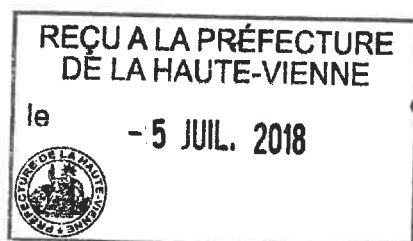
- EMET un avis favorable à la contribution financière de 236,25 € pour  
l'année 2018 à la SPA.
- AUTORISE le Maire à signer la convention avec la fourrière pour  
l'enlèvement et la garde d'animaux.

Fait et délibéré, en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

Le Maire, Jacques BARRY



DEPARTEMENT  
de la HAUTE VIENNE  
Arrondissement de  
LIMOGES  
Canton de Saint-Yrieix-  
La-Perche  
COMMUNE DE  
RILHAC-LASTOURS

Nombre de Conseillers  
en exercice : 10  
présents : 10  
votants : 10  
procurations : 0

OBJET : restauration  
de l'église de Rilhac.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit juin

Le : 28 juin 2018

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23/06/2018

**PRESENTS** : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ,  
Nathalie DESBORDES, Virginie GOURBAT, Aurélie RANOUIL  
Messieurs Jacques BARRY, Franck DEBORD, Sébastien FISSOT,  
Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET.

Secrétaire de séance : Franck DEBORD

Monsieur le Maire fait part d'un devis actualisé par le Maître d'Oeuvre  
pour la restauration de l'église de Rilhac d'un montant de 1 545 898 €  
HT et 1 855 077 € TTC. Le Maire demande au conseillers leur avis sur  
les travaux qui sont une lourde charge pour la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré souhaite continuer à  
engager les études préalables à la restauration de l'église de Rilhac et  
considère que ce patrimoine doit être sauvegardé mais à condition  
d'être aidé par des subventions. Il donne son accord pour ces travaux et  
décide de solliciter des subventions auprès du Conseil départemental de  
la DRAC et de l'Etat.

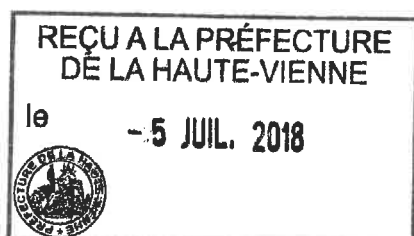
Monsieur le Maire est autorisé à signer tout document relatif à ce  
dossier.

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

Le Maire, Jacques BARRY



DEPARTEMENT  
de la HAUTE VIENNE  
Arrondissement de  
LIMOGES  
Canton de Saint-Yrieix-  
La-Perche  
**COMMUNE DE  
RILHAC-LASTOURS**

Nombre de Conseillers  
en exercice : 10  
présents : 10  
votants : 10  
procurations : 0

**OBJET** : don  
d'une parcelle d'un  
particulier à la  
commune.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit juin

Le : 28 juin 2018

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23/06/2018

**PRESENTS** : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ,  
Nathalie DESBORDES, Virginie GOURBAT, Aurélie RANOUIL  
Messieurs Jacques BARRY, Franck DEBORD, Sébastien FISSOT,  
Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET.

Secrétaire de séance : Franck DEBORD

Le Maire indique au conseil que la famille FAVARD propriétaire de biens sur la commune a décidé de faire don à la commune d'une petite parcelle de 43 m<sup>2</sup> cadastrée ZB 88 au lieu-dit Leybardie dans le bourg de Rilhac.

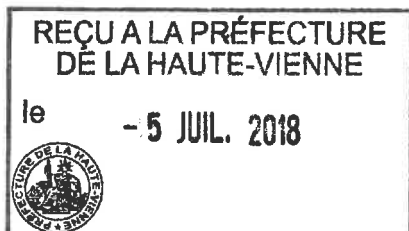
Le conseil après en avoir délibéré accepte le don de la famille FAVARD et indique que cette parcelle servira à agrandir l'accès des riverains à leur habitation.

Fait et délibéré, en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

Le Maire, Jacques BARRY



DEPARTEMENT  
de la HAUTE VIENNE  
Arrondissement de  
LIMOGES  
Canton de Saint-Yrieix-  
La-Perche  
COMMUNE DE  
RILHAC-LASTOURS

Nombre de Conseillers  
en exercice : 10  
présents : 10  
votants : 10  
procurations : 0

OBJET : frais de  
scolarité.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit juin

Le : 28 juin 2018

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23/06/2018

**PRESENTS** : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ,  
Nathalie DESBORDES, Virginie GOURBAT, Aurélie RANOUIL  
Messieurs Jacques BARRY, Franck DEBORD, Sébastien FISSOT,  
Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET.

Secrétaire de séance : Franck DEBORD

Monsieur le Maire rappelle au conseillers la délibération du 12 avril 2017 qui fixait un tarif de 400 € par enfant de la commune scolarisé à l'école de Saint-Hilaire-Les-Places, suite à la très forte augmentation demandée par la municipalité de Saint-Hilaire-Les-Places, pour l'année scolaire 2015-2016.

Madame Le Maire de Saint-Hilaire-Les-Places n'acceptant pas ce tarif, ce sont les services compétents de la préfecture qui ont pris la décision d'un tarif de 738,60 € par enfants, conformément aux demandes de Madame Le Maire de Saint-Hilaire-Les-Places. Le paiement étant rétroactif, la commune va devoir verser à Saint-Hilaire-Les-Places la somme restant due de 13 942 € pour les années 2016, 2017, 2018.

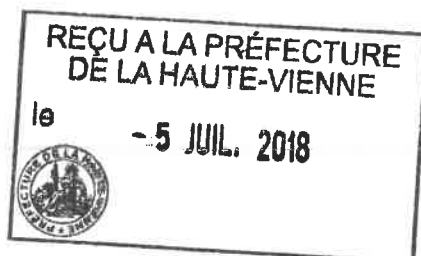
Le Conseil Municipal entérine et s'inclinent devant la décision, après un vote à bulletin secret (8 non, 1 blanc, 1 oui) mais indique qu'à l'avenir, les enfants de la commune ne seraient plus systématiquement dirigés vers l'école de Saint-Hilaire-Les-Places. Le Maire indique qu'il devra revoir le système du ramassage scolaire.

Fait et délibéré, en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

Le Maire, Jacques BARRY





DEPARTEMENT  
de la HAUTE VIENNE  
Arrondissement de  
LIMOGES  
Canton de Saint-Yrieix-  
La-Perche  
**COMMUNE DE  
RILHAC-LASTOURS**

Nombre de Conseillers  
en exercice : 10  
présents : 10  
votants : 10  
procurations : 0

**OBJET** : utilisation  
de l'étang  
LAMAUD-  
DESBORDES

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit juin

Le : 28 juin 2018

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23/06/2018

**PRESENTS** : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ,  
Nathalie DESBORDES, Virginie GOURBAT, Aurélie RANOUIL  
Messieurs Jacques BARRY, Franck DEBORD, Sébastien FISSOT,  
Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET.

Secrétaire de séance : Franck DEBORD

La commune a acquis le plan d'eau LAMAUD-DESBORDES en 2016, suite à un don de particuliers.

Cet espace est devenu le site d'implantation des panneaux solaires au sol et le Maire propose qu'il soit ouvert au public pour la pêche, moyennant un tarif de pêche de 10 € la journée.

Il propose de créer un espace pique-nique en installant des tables. Les associations pourraient également l'utiliser pour leurs manifestations ainsi que la cabane qui est équipée en eau et en électricité pour un montant de 50 € la journée.

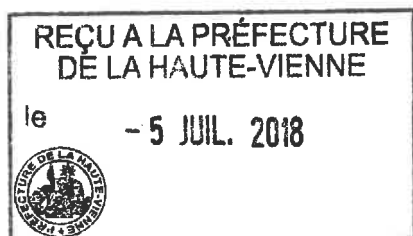
Le Conseil après en avoir délibéré, accepte la proposition du Maire et précise que le plan d'eau sera ouvert du 15 avril au 15 octobre.

Fait et délibéré, en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

Le Maire, Jacques BARRY



DEPARTEMENT  
de la HAUTE VIENNE  
Arrondissement de  
LIMOGES  
Canton de Saint-Yrieix-  
La-Perche  
COMMUNE DE  
RILHAC-LASTOURS

Nombre de Conseillers  
en exercice : 10  
présents : 10  
votants : 10  
procurations : 0

OBJET : subventions

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit juin

Le : 28 juin 2018

Le Conseil municipal de la commune de RILHAC-LASTOURS

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Mairie, sous la présidence de Jacques BARRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 23/06/2018

**PRESENTS** : Mesdames Claudine ARNAUD, Catherine CONGÉ,  
Nathalie DESBORDES, Virginie GOURBAT, Aurélie RANOUIL  
Messieurs Jacques BARRY, Franck DEBORD, Sébastien FISSOT,  
Jean-Bernard RIVASSEAU, Laurent ROUBINET.

Secrétaire de séance : Franck DEBORD

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal les subventions  
pour les associations et organismes extérieurs à la commune.

Il demande au Conseil de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**-ACCEPTE** les propositions de M. le Maire,

**-FIXE** le montant suivant des subventions :

Collège lycée Jean-Baptiste Darnet : participation de 150 € pour des  
classes de découverte pour deux élèves de la commune (François  
BAUCHÉ, Alexis VANLERBERGHE)

La FNATH (association des accidentés de la vie) : 100 €

Fait et délibéré, en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie,

Le Maire, Jacques BARRY

